

FEDERATION SYNDICALE

des activités postales et  
de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 PARIS

Tél : 01 44 62 12 00 / Fax : 01 44 62 12 34

## Assistants sociaux

### CDSP du 2 mars 2015 :

# tout ça... pour ça ? !...

La “grande messe” a eu lieu lundi 2 mars ☐ Très peu de “croyants” à l’arrivée ☐ Une après-midi digne d’un abattage industriel à la chaîne : AS, INF, prévention ! ☐ Soit une heure par profession ! ☐ Résultat : tout reste à faire !

*Nous allions à la CDSP avec le projet d’en demander le report afin de régler des points fondamentaux non réglés, que ce soit pour les assistants sociaux, pour les infirmières ou les préventeurs.*

*Nous avons sollicité les autres syndicats mais ceux-ci n’ont pas souhaité s’inscrire dans cette démarche. Sollicité sur des évolutions du projet de notre BRH, le Siège nous a dit qu’un texte n’était jamais figé ni définitif ! A la bonne heure : nous avons 17 ans devant nous... soit l’ancienneté du BRH actuellement en vigueur.*

### Une CDSP pour rien ?

Le ratio dans le dernier projet avait disparu, il est revenu. Nous ne sommes pas dupes : c’est le pain au canard (les canards, c’est nous les ASS), c’est fait pour nous amuser, on enlève, on demande et on nous donne.

Il est fixé désormais de 700 à 900 agents personnes physiques, la différence se faisant avec des paramètres tels les secteurs sur plusieurs métiers, l’étendue et le temps passé sur la route, les retraités... A ce sujet, rappelons que le BRH de 1998 prévoit un ratio de 1000 agents et qu’au moment du passage aux 35 heures en 1999, rien n’a été modifié. En toute logique, ce ratio aurait déjà dû baisser mécaniquement d’environ 10 % (39 h à 35 h), soit déjà les 900 annoncés comme un “plafond”

Les gens du Siège ne vivent pas dans la même Poste que nous, nous le leur avons fait remarquer, la leur est couleur pastel : “tout va bien”.

Ils n’imaginent pas que les directions sont soumises dans leurs services à des reprises d’emploi. Il nous a été dit que 900 agents, ce serait pour les secteurs urbains ou concentrés, nous avons donc exigé que cette mention figure dans le BRH. Nous avons réitéré notre demande d’une fourchette de 600 à 800 agents. Ce n’est pas une surenchère mais la base de travail depuis plus de deux ans compte tenu des nouvelles missions.



### Et les retraités ?

Parlons des retraités. A la fois il est écrit que nous devons nous en occuper mais rassurons-nous, pas trop, on nous dit donc de renvoyer aux collègues de secteur. Comme c’est le plus souvent eux qui nous orientent ces personnes, c’est faire peu de considération pour cette population.

On se demande comment l'échelon technique des ASS peut avoir ce type de propos. Nous avons demandé que le nombre de retraités potentiel soit évalué par secteur mais ça ils ne savent pas faire. Par ailleurs, c'est quoi un retraité : un ex-fonctionnaire et les ex-auxiliaires ou ex-contractuels ? Le Siège va y réfléchir. En attendant à nous de gérer !

## Et les véhicules ?

Pour les véhicules, rien ne changera, les ASS dont le véhicule est en pool devront toujours attendre le bon vouloir de certains ! En cas d'urgence chacun se débrouille ! Nous demandons que les véhicules soient dédiés aux AS.

## La carrière ? fermez le ban !

La carrière commencera en III.2. C'est une avancée mais quid des III.1 ?

Nous avons été "rassurés" : le temps d'attente moyen est de deux ans, donc pendant deux ans (au minimum), des collègues plus anciens en III.1 vont côtoyer des nouveaux recrutés qui seront en III.2. Pour démotiver des salariés, il n'y a pas mieux, quand on sait que l'ouverture d'une RAP se fait au bon vouloir du DRH, il suffit d'une situation de tension pour laisser pourrir la promotion d'un collègue. Nous exigeons l'intégration immédiate en III.2 de l'ensemble des ASS actuellement en III.1, cela représente 18 collègues ; ce qui ne devrait pas ruiner La Poste.

Concernant l'accès au groupe A, le représentant de la DRH a donné une réponse définitive : c'est une fin de non-recevoir. Son discours se fonde sur la comparaison avec les services extérieurs et nous serions bien lotis, quant à nos missions en interne elles ne seraient pas à niveau pour demander le Groupe A. Nous avons mal vécu son intervention, méprisante à notre égard. Cet accès semblait possible il y a quelques mois mais nous savons aujourd'hui que certains, en rivalité avec les ASS semble-t-il, sont hostiles à notre passage en Groupe A. Ce serait permettre la même revendication aux infirmières et ils n'en veulent pas. Pourtant les carrières doivent se dérouler sur 3 niveaux de fonction

et avec la disparition du III.1, il n'y a plus que deux niveaux.

De plus, ASCT n'est pas le même métier et s'il fallait les intégrer, ça ne représente que 3,5% du corps professionnel. Nous continuerons à nous battre avec vous pour accéder au groupe A, car c'est aussi une marque de reconnaissance.

## Missions et charge de travail

A ce titre, nous avons évoqué les RPS concernant les AS, et le risque d'épuisement professionnel de certains d'entre nous. Nous sommes confrontés à une augmentation de nos missions, à devoir répondre aux injonctions des directions de plus en plus souvent. Nous avons insisté sur le sentiment de manque de reconnaissance qui se développe dans le réseau, les gens du Siège semblaient surpris. Nous avons insisté, la première des reconnaissances est financière, puis

c'est ensuite d'avoir des conditions de travail acceptables, d'avoir des missions claires pour tous et c'est loin d'être le cas. Nous avons insisté sur la nécessité d'une instance de régulation en cas de conflit avec le DRH, pas de réponse !

Concernant les missions, nous ne reviendrons pas sur leur nature, nous l'avons précédemment évoqué et il conviendra que la profession ait une réflexion autonome sur ces questions. Nous avons insisté pour avoir les moyens afin de répondre à ces nouvelles missions.

En outre, le projet a tendance à oublier que les ASS, s'ils sont des acteurs de l'entreprise intervenant sur des logiques internes, ne sont pas uniquement là pour faciliter la compréhension des changements, il y a des managers pour cela. Les ASS sont à la croisée des logiques professionnelles et des problématiques personnelles et, cela, le projet l'avait oublié : il nous a été répondu que ça allait de soi, mais c'est tellement mieux en le disant ! Nous avons donc exigé que cela soit rappelé dans le BRH.

Nous avons demandé que des groupes de travail d'ASS puissent faire un bilan et avoir une réflexion sur les nouvelles missions, l'ASCTN nous a répondu que cela avait été fait ! Nous demandons que ces analyses et réflexions soient portées à la



connaissance du réseau afin que des échanges puissent avoir lieu. Dans le cas contraire, nous demandons la mise en place de tels groupes de travail.

Concernant les ASCT, nous avons noté un manque de contenu sur leur rôle et leurs missions, quelles évolutions ? Il convient aussi de considérer cette fonction. Elle a un rôle essentiel pour l'animation du réseau dans ces moments de profondes mutations. Renforcer et clarifier leurs missions est essentiel pour garantir les valeurs de la profession et pour pérenniser l'ensemble du réseau qui a besoin d'échanges et de réflexions.

## Agir ensemble, dans l'unité !

Enfin, nous avons évoqué les différentes initiatives actuellement dans le réseau en particulier la lettre qui circule et qui a été signée par plusieurs dizaines d'AS, preuve d'un profond malaise dans la profession.

Le représentant de la DRH nous a répondu qu'à la plupart des points abordés il était donné une réponse dans le nouveau projet, donc encore une fois : "tout va bien" !

Aujourd'hui, nous sommes dans une situation délicate et ce prochain BRH ne règle rien : l'essentiel est absent, et outre les problèmes de conditions de travail, les problèmes de carrière, c'est en premier lieu le caractère flagrant d'un manque de reconnaissance qui ne présage rien de bon pour l'avenir. Nous ne pouvons compter sur personne au Siège pour défendre notre profession.

Seule une action concertée de toute la profession soutenue par l'ensemble des syndicats pourrait faire pression mais nous constatons malheureusement que les conditions ne sont pas réunies à ce jour. Nous demandons donc à nos collègues ASS des autres syndicats et aux collègues non syndiqués de faire pression pour imposer une union de tous les ASS. C'est à cette condition que nous ferons infléchir la DRH du Siège.

Puisque les avancées sont minimales, puisque le Siège évacue d'un revers de main les problèmes de fond, puisque la souffrance professionnelle ne vient pas de quelconques fragilités individuelles comme certains aiment le dire mais d'une organisation défailtante et d'une mauvaise volonté à reconnaître la valeur de notre action. Puisque nous n'avons pas la reconnaissance professionnelle à laquelle nous avons droit, de la part de la DRH du Siège, nous appelons les équipes d'ASS à être vigilantes sur toutes les dérives, à faire front entre vous et à nous solliciter.

S'il le faut nous saisissons la CARSAT et l'inspection du travail comme certaines collègues l'ont déjà fait. La santé et la vie d'un ou d'une



ASS à La Poste valent autant que celles d'un autre agent. Nous allons réfléchir à des actions pour les prochains mois.

**Compte tenu du nombre d'insuffisances et d'incohérences dans ce projet, nous avons demandé au Siège de nouvelles rencontres afin de parfaire ce dossier. Celles-ci vont avoir lieu prochainement.**

**Dans le cadre de ces futures rencontres, il est possible d'intervenir de manière unie sur :**

- le ratio ASS/ agents avec des bornages plus "bas",
- l'accès au groupe A afin d'avoir une carrière qui reconnaisse l'élargissement des missions et des compétences,
- un véritable encadrement déontologique et quantitatif des missions, missions "anciennes" ou nouvelles,
- un rattachement hiérarchique qui garantisse notre indépendance